Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 8 novembre 2022, à 19h30, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :	Mmes	Sophie Baril Nathalie Bonneville Karine Clouâtre Geneviève Girard
	MM.	Martin Carrier Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.

2022-11-021 **Reprise de l'assemblée du 7 novembre 2022**

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard:

L'ouverture de l'assemblée à 21h48.

Adoptée à l'unanimité

2022-11-022 (2022-11-006) **Adoption du projet de modification règlementaire concernant le Règlement numéro 401-23 modifiant le règlement no. 401 intitulé règlement de zonage afin d'agrandir la zone RA-3 et de créer la zone RA-6**

CONSIDÉRANT l'avis de motion et l'adoption du projet de règlement le 4 octobre 2022;

CONSIDÉRANT l'assemblée de consultation publique du mardi 8 novembre 2023 à 19h00;

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'adoption du règlement numéro 401-23, avec la modification retirant le terme « duplex ».

Adoptée avec l'abstention de Mme Sophie Baril pour possibilité de conflit d'intérêt

2022-11-23 **Tenue de procédure d'enregistrement concernant le règlement numéro 401-23**

Le Conseil propose :

De prolonger la tenue du registre jusqu'au 11 novembre 2023 à midi. Lors de la consultation publique du mardi 8 novembre 2022, une décision de prolonger la tenue du registre a été prise afin d'accommoder toutes les personnes concernées et ainsi leur permettre de se déplacer pour signer le registre si désiré. Le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter à la clôture du registre advenant que le nombre requis de signatures n'est pas atteint.

2022-11-024 **Fermeture de l'Assemblée**

Il est proposé par M. Martin Carrier, et appuyé par Mme Geneviève Girard :

La fermeture de l'assemblée à 21h55.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier